



# NIGER TIMES

“AUSSI LONGUE QUE SOIT LA NUIT, LE JOUR ARRIVERA”

Hebdomadaire Nigérien d'informations générales et d'analyses N° 300 du 25 juin 2024 Tél : 98 82 92 82 Prix : 300 FCFA

Niamey/Atelier de dialogue, de réflexions et de partage d'expériences des acteurs de la plate-forme « SUN Business Network »  
**Pour tirer le meilleur parti de ce secteur, il faut que les aliments qui parviennent au consommateur en bout de ligne soient d'une qualité nutritive et sanitaire suffisantes, dicit Luc GENOT de la FAO au Niger**



La Cérémonie officielle d'ouverture de l'atelier de dialogue, réflexions et partage d'expériences des acteurs de la plate-forme « SUN Business Network » sur le rôle et la contribution du secteur privé de l'agro-alimentaire dans l'amélioration de la nutrition au Niger. Il faut noter la présence des hauts cadres de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation l'agriculture (FAO) et des acteurs du secteur privé pour la nutrition. Mr Luc GENOT, le Représentant Ad intérim de la FAO au Niger, en prenant la parole pour son allocution, a affirmé qu'au Niger ONU Nutrition regroupe plusieurs agences et dont le but est d'apporter un appui coordonné et efficace au Gouvernement du Niger dans la mise en œuvre de la politique nationale de sécurité nutritionnelle 2017-2025, afin de réduire la malnutrition sous toutes ses formes et de promouvoir le développement du capital humain. Le secteur d'agroalimentaire dans lequel le secteur privé joue un rôle important est très vaste et couvre diverses fonctions des systèmes alimentaires, notamment : La production, la transformation, le stockage, le marketing, la commercialisation, la préparation, et la consommation des aliments, a-t-il ajouté avant de noter : « Pour tirer le meilleur parti de ce secteur, il faut que les aliments qui parviennent au consommateur en bout de ligne soient d'une qualité nutritive et sanitaire suffisantes. »

**Lire Page 3**

## Communiqué de Presse N° 007/2024 de l'Association Nigérienne de Lutte contre la Corruption (ANLC/TI-Niger) **P.2**

Interview de l'artiste Marie Diallo:

**Sur scène ce qui me touche chez le public, c'est sa manière de réceptionner cette énergie que je lui lance à travers la musique pour me la redonner encore plus** **P.5**



**Championnat de super league du Niger: l'AS FAN bat le TPC de Dosso à Domicile sur un score de 2 buts à 1**

**SUIVEZ-NOUS SUR NOTRE SITE WEB: [www.nigertimes.org](http://www.nigertimes.org)**

**Mission de sensibilisation des populations du département de Dosso : Le Préfet madame Ousseini Ouma Tambari a échangé avec la communauté sur la Paix, la Sécurité et la Cohésion sociale** **P.6**



**DECLARATION DE PRESSE DU BEN SAMAN ce 24 juin 2024, après analyse des recents évènements survenus à Konni et à Tillabéry** **P.7**

**Quand la Base Régionale AREN DOSSO réussit dans la récupération des terres et leur ensemencement au niveau des grandes aires de pâturage** **P.6**





## Communiqué de Presse N° 007/2024 de l'Association Nigérienne de Lutte contre la Corruption (ANLC/TI-Niger)

Chers concitoyens,  
L'Association Nigérienne de Lutte contre la Corruption, section de Transparency International Niger (ANLC/TI-Niger), exprime sa profonde préoccupation concernant l'ordonnance n°2024-28 du 7 juin 2024 modifiant la loi 2019-33 du 3 juillet 2019 relative à la répression de la cybercriminalité au Niger. Cette ordonnance rétablit les peines de prison aux articles 29, 30 et 31 relatifs aux délits de diffamation, d'injures et de diffusion des données de nature à troubler l'ordre public ou à porter atteinte à la dignité humaine qui étaient supprimées par l'Assemblée Nationale du Niger par la loi n° 2022-30 du 23 juillet 2022. Les nigériens avaient à l'unanimité salué cette modification comme un progrès de liberté.

En réintroduisant des peines d'emprisonnement pour des infractions liées à la cybercriminalité, l'ordonnance soulève des inquiétudes quant à la liberté d'expression et la protection des droits fondamentaux de nos concitoyens. Nous tenons à souligner les points suivants :

- 1. Caractère Liberticide :** L'ANLC/TI-Niger considère que cette mesure est liberticide. En criminalisant davantage les activités en ligne, elle risque de restreindre la liberté d'expression, la liberté de la presse et l'accès à l'information. La répression va étouffer la voix des citoyens et entraver le développement démocratique du pays.
- 2. Engagement International :** Le Président du CNSP s'était engagé à respecter toutes les conventions internationales/nationales ratifiées par le Niger. Cependant, cette ordonnance semble en contradiction avec ces engagements, notamment en ce qui concerne la protection des droits numériques et la garantie d'un espace d'expression libre et ouvert. A ce sujet, l'article 19 du pacte international relatif aux droits civils et politiques dispose : « Nul ne peut être inquiété pour

ses opinions. Toute personne a droit à la liberté d'expression ; ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen de son choix. »

**3. Impact sur les Journalistes :** Déjà, plusieurs journalistes ont été arrêtés pour avoir exercé leurs fonctions d'informer les citoyens. D'autres risquent de s'autocensurer par crainte des sanctions pénales. La liberté de la presse est un pilier essentiel de toute société démocratique, et nous devons veiller à ce qu'elle soit préservée.

**4. Vers une Pensée Unique :** L'ANLC/TI-Niger craint que cette mesure ouvre la voie à l'instauration d'une pensée unique sinon, au culte de la personnalité dans notre pays. La diversité des opinions et des débats est essentielle pour une société dynamique et éclairée. Nous devons encourager le dialogue et la pluralité des idées.

En conclusion, nous appelons à un retour rapide à l'ordre constitutionnel car seules ces institutions démocratiques et républicaines peuvent garantir le respect des droits, partant de la dignité humaine.

L'ANLC/TI appelle les concitoyens nigériens à rester vigilants et engagés pour un Niger où la justice, la transparence et la redevabilité, en somme, toutes les valeurs de la démocratie et de la bonne gouvernance prévalent.

Fait à Niamey, le 20 juin 2024.

Pour le CEN/ANLC/TI-Niger  
**Le Président**  
**Maman WADA**

REPUBLIQUE DU NIGER  
REGION DE TAHOUA  
TRIBUNAL DE GRAND INSTANCE DE TAHOUA  
MAISON D'ARRET DE TAHOUA

Date d'approbation du plan de passation et d'engagement des marchés : Plan original : 2 // //  
Revision 1 : .....  
Revision 2 : .....  
Revision 3 : .....

Periode couverte par le Plan de passation et d'engagement des marchés : janvier 2024 à décembre 2024

Réf. N° (1)	Objet du marché	PRM	Mode de passation du marché (3)	DONNEES SUR LA PASSATION DES MARCHES										DONNEES BUDGETAIRES															
				GENERALITES		DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES				EVALUATION DES OFFRES				EXECUTION				CONSUMMATION DES AE					CONSUMMATION DES CP						
				Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Accord d'Estimatif (MPE) (5)	Date de envoi du projet de DAO au CMPEF (6)	Date de réception avis du CMPEF (7)	Date non objet n du PTF (8)	Date d'invitatio n à soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis du CMPEF (12)	Date non objet n du PTF (13)	Date de signature du contrat (14)	Date d'approbation par le CMPEF et engagement comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de financement (17)	Imputation budgétaire (17)	Engagements 1 <sup>er</sup> trimestre	Engagements 2 <sup>es</sup> trimestre	Engagements 3 <sup>es</sup> trimestre	Engagements 4 <sup>es</sup> trimestre	Total engagements	Besoins de paiement 1 <sup>er</sup> trimestre	Besoins de paiement 2 <sup>es</sup> trimestre	Besoins de paiement 3 <sup>es</sup> trimestre	Besoins de paiement 4 <sup>es</sup> trimestre	Total crédits de paiement	
1	Achat des Produits Alimentaires (marché à commande)	Régisseur	DRP	PM			22/01/2024	01/02/2024	03/03/2024	14/02/2024	26/02/2024	28/02/2024	09 Juin	BN	111 333	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	COÛT TOTAL PREVISION																												
	COÛT TOTAL REALISATION																												
	ECART PREVISION ET REALISATION																												

Legende  
DC Demande de Cotation

SIGNATURE DU REGISSEUR

## Konni: Lancement des examens du CFEPD et du CEPE



La cérémonie de lancement des examens du certificat de fin d'Etudes du premier degré (CFEPD) et du certificat d'Etudes primaire élémentaire (CEPE) à été présidée par le préfet de Konni capitaine Boubacar Ali China entouré des inspecteurs primaires de konni 1; konni 2 et arabes et des responsables des FDS au niveau de l' école primaire kaoura1.

Avant l'ouverture de la première enveloppe scellée, le préfet a tenu à saluer d'abord les bonnes dispositions prises par les plus hautes autorités du pays no-

tamment le chef de l'État le général de brigade Abdraman Tchiani pour un bon déroulement des examens avant de prodiguer des sages conseils aux candidats.

Selon les trois inspecteurs primaires de konni, tout se déroule normalement pour un examen propre occasion également saisie par eux pour appeler tous les différents acteurs à mettre du sérieux pour le bien de l'école Nigérienne.

Moukaila Amadou/ Tahoua

## Niamey/Atelier de dialogue, de réflexions et de partage d'expériences des acteurs de la plate-forme « SUN Business Network » **Pour tirer le meilleur parti de ce secteur, il faut que les aliments qui parviennent au consommateur en bout de ligne soient d'une qualité nutritive et sanitaire suffisantes, dicit Luc GENOT de la FAO au Niger**

La salle Marhaba de l'hôtel Bravia de Niamey a servi de cadre ce 25 juin 2024 pour l'ouverture d'un important atelier sur le secteur de l'alimentation et de la nutrition au Niger.

La Cérémonie officielle d'ouverture de l'atelier de dialogue, réflexions et partage d'expériences des acteurs de la plate-forme « SUN Business Network » sur le rôle et la contribution du secteur privé de l'agro-alimentaire dans l'amélioration de la nutrition au Niger.

Il faut noter la présence des hauts cadres de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation l'agriculture (FAO) et des acteurs du secteur privé pour la nutrition.

Mr Luc GENOT, le Représentant Ad interim de la FAO au Niger, en prenant la parole pour son allocution, a affirmé qu'au Niger ONU Nutrition regroupe plusieurs agences et dont le but est d'apporter un appui coordonné et efficace au Gouvernement du Niger dans la mise en œuvre de la politique nationale de sécurité nutritionnelle 2017-2025, afin de réduire la malnutrition sous toutes ses formes et de promouvoir le développement du capital humain.

Le secteur d'agroalimentaire dans lequel le secteur privé joue un rôle important est très vaste et couvre diverses fonctions des systèmes alimentaires, notamment : La production, la transformation, le stockage, le marketing, la commercialisation, la préparation, et la consommation des aliments, a-t-il ajouté avant de noter :

**« Pour tirer le meilleur parti de ce secteur, il faut que les aliments qui parviennent au consommateur en bout de ligne soient d'une qualité nutritive et sanitaire suffisantes. »**

La FAO accompagne ses Etats membres à travers le monde dans la transformation vers des systèmes alimentaires plus durables, plus résilients, plus inclusifs et respectueux de l'environnement, capables de fournir aux populations une diversité de produits alimentaires, en quantité et en qualité suffisantes en ne laissant personne de côté, rencherit-il en poursuivant que la FAO veille également à ce que l'ensemble des exploitants agricoles y compris les petits producteurs et les femmes transformatrices du secteur privé formel et informel tirent un meilleur profit de leurs activités.

A ce titre, dit-il, la FAO abrite le pôle de coordination mondiale sur les sys-



tèmes alimentaires et soutient les diverses initiatives du secteur public et du secteur privé dans agroalimentaire, les innovations techniques et technologiques et toutes les techniques et approches y compris les formations à travers les champs écoles agropastoraux, permettant de produire, transformer, conserver, commercialiser et consommer les aliments tout en préservant leurs qualités nutritionnelles, physico-chimiques et organoleptiques. Au Niger, la FAO a largement contribué aux concertations sur les systèmes alimentaires organisées par le Gouvernement et le secteur privé et ayant abouti à une feuille de route qui promet une alimentation saine, sûre et nutritive pour tous à l'horizon 2030. C'est fort de cette expérience que la FAO-Niger collabore avec le Réseau du secteur privé pour la nutrition, pour organiser conjointement le présent atelier en vue de permettre à l'ensemble

des acteurs de partager leurs idées, réflexions, expériences et leçons apprises dans la production alimentaire de qualité d'une part, et dans la promotion des aliments locaux d'autre, le tout en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des populations, ainsi les revenus et la résilience des exploitants et producteurs agroalimentaire, a-t-il lancé .

Il termine son allocution en exprimant aux autorités du Niger toute sa reconnaissance pour leur engagement en faveur de l'autosuffisance et de la souveraineté alimentaires, des éléments clés pour favoriser une meilleure nutrition dans le pays.

A son tour, Monsieur Ismaël BARMOU, le Président de SUN Business Network Niger a déclaré que la malnutrition est ce drame qui touche beaucoup trop nos populations en particulier les enfants, les exposants ainsi à un risque de décès plus élevé, à

une plus grande vulnérabilité aux maladies et une productivité plus réduite à l'âge adulte.

Toutes ces conséquences se traduisent au plan économique par des dépenses de santé exorbitantes, des productions réduites et des capacités intellectuelles amoindries, a-t-il soutenu.

En clair, la plate-forme « SUN Business Network » vise à soutenir les efforts du Gouvernement et d CNSP dans le combat qu'ils mènent pour la souveraineté alimentaire du Niger, a-t-il fait savoir.

Il y a quelques semaines, le secteur privé du Niger a présenté un diagnostic de sa situation qui est alarmante ... partant de là, cet atelier va réfléchir pendant 2 matinées à établir une feuille de route pour les années à venir, a-t-il conclu.

En procédant à l'ouverture officielle des travaux de l'atelier, Monsieur Ali Samba Diabiri, le Secrétaire General du ministère du commerce et de l'industrie, représentant le ministre empêché, a affirmé que le Niger s'est adhérent à ce mouvement international SUN (scaling up nutrition) depuis 2011 où il s'est engagé, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, à lutter contre la malnutrition à travers les différentes plates-formes dudit mouvement dont celle du secteur privé. Enfin, Il rassure que son département ministériel sera disponible à œuvrer sans relâche pour créer les conditions favorables à l'exercice des activités dans le cadre de la promotion l'entreprenariat des jeunes et des femmes.

HAMIDOU SALEY Mouhamed





**ONG HALASSAY**  
 Pour la prévention de l'Exploitation de la personne  
 Email : halassayong@vahoo.fr BP : 203 Dosso Niger  
 Tel : (+227) 96 88 75 60 /96 08 33 11

## AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINTS N°001/ONG- Hal/ Juin/2024

L'ONG Halassay dans le cadre de la mise en oeuvre du plan stratégique 2024-2028 dans ces communes d'intervention lance un avis d'appel d'offres pour l'achat de 3 ordinateurs pour assurer le reporting des concepts mis en oeuvre. Cet avis d'Appel d'Offre ouvert constitué en 3 lots se répartit comme suit :

• Lot 1 Ordinateur portable pour le concept EPC

Date	INTITULES	QUANTITES
08/07/2024	Ordinateurs portables Laptop (core 5)	01

• Lot 2 Ordinateurs portable pour le concept SSAP

Date	INTITULES	QUANTITES
08/07/2024	Ordinateurs portables Laptop (core 5)	01

Lot 3 Ordinateur portable pour le concept Assurance qualité

Date	INTITULES	QUANTITES
08/07/2024	Ordinateurs portables Laptop (core 5)	01

• Spécificités techniques des offres

Date	INTITULES	QUANTITES
08/07/2024	(Clavier lumineux, capacités mémoire interne au moins 50000	01

Elle lance cet avis d'appel d'offres ouvert au public à l'attention des sociétés dûment enregistrées, autorisées, et invite à cet effet les soumissionnaires éligibles et qualifiés à fournir leur soumission. Les caractéristiques techniques à savoir la marque et les séries de même que toutes autres spécifications sont renseignées dans le terme de référence élaboré à cet effet.

Les sociétés et groupes spécialisés qualifiés et éligibles, intéressés peuvent retirer gratuitement le présent terme de référence au Secrétariat de l'ONG Halassay.

Le dossier doit être dûment constitué en deux plis séparés contenant l'offre technique et l'offre financière avec la mention de la référence de la publication. Il doit en outre être déposé exclusivement sous plis fermés (l'offre technique et l'offre financière dans deux plis séparés) au plus tard le **08/07/2024** à compter du lendemain de la date de publication de cet avis.

Ci-dessous l'adresse du dépôt

ONG Halassay route Gaya sis au quartier plateau Dosso à 400 m après l'étage Wanké côté Ouest.

Tel : 96887560/ 96495943

**NB Toute candidature ne comportant pas l'objet susmentionné ne sera pas considérée.**

Seul le soumissionnaire dont le dossier aura fait l'objet de présélection sera contacté.

LA PRESIDENTE



**ONG HALASSAY**  
 Pour la prévention de l'Exploitation de la personne  
 Email : halassayong@vahoo.fr BP : 203 Dosso Niger  
 Tel : (+227) 96 88 75 60 /96 08 33 11

## AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°002/ONG- Hal/ juin/2024

Dans le cadre de la mise en oeuvre des activités du plan stratégique 2024-2028 de ces communes d'intervention L'ONG Halassay lance un avis d'appel d'offres pour l'achat de 12 motos terrains pour faciliter l'opérationnalisation des concepts à mettre en oeuvre. Cet avis d'Appel d'Offre ouvert constitué en 4 lots et se répartit comme suit :

Lot 1 6 Motos Haojue 150 pour le concept EPC

Date	Intitulé	Quantité
08/01/2024	Moto Haojue 150 et accessoires, antivol, casque et carte grise	6

Lot 2 4 motos Haojue 1 50 pour le concept SSAP\*

Date	Intitulé	Quantité
08/01/2024	Moto Haojue 150 et accessoires, antivol, casque et carte grise	4

Lot 3 1 moto Haojue pour le concept Alpa Active

Date	Intitulé	Quantité
08/01/2024	Moto Haojue 150 et accessoires, antivol, casque et carte grise	1

Lot 4 1 moto DT YAMAHA 125 pour le concept Assurance Qualité

Date	Intitulé	Quantité
	moto DT YAMAHA 125 et accessoires, antivol, casque et carte grise	1

• Spécificités techniques des offres

Date	Intitulé	Spécificités techniques
	Moto tout neuve et d'origine de marque susmentionnée.	

Elle lance cet avis d'appel d'offres ouvert au public à l'attention des sociétés dûment enregistrées, autorisées, et invite à cet effet les soumissionnaires éligibles et qualifiés à fournir leur soumission. Les caractéristiques techniques à savoir la marque et les séries de même que toutes autres spécifications sont renseignées dans le terme de référence élaboré à cet effet

Les sociétés et groupes spécialisés qualifiés et éligibles intéressés peuvent retirer gratuitement le présent terme de référence au Secrétariat de l'ONG Halassay. Le dossier doit être dûment constitué en deux plis séparés contenant l'offre technique et l'offre financière avec la mention de la référence de la publication. Il doit en outre être déposé exclusivement sous plis fermés (l'offre technique et l'offre financière dans deux plis séparés) au plus tard le 08/07/2024 à compter du lendemain de la date de publication de cet avis

Ci-dessous l'adresse du dépôt

ONG IHalassay route Gaya sis au quartier plateau Dosso à 400 m après l'étage Wanké côté Ouest. Tel : 96887560/ 96495943

**NB Toute candidature ne comportant pas l'objet susmentionné ne sera pas considérée. Seul le soumissionnaire dont le dossier aura fait l'objet de présélection sera contacté.**

LA PRESIDENTE

Interview de l'artiste Marie Diallo:

**Sur scène ce qui me touche chez le public, c'est sa manière de réceptionner cette énergie que je lui lance à travers la musique pour me la redonner encore plus**
*De Son vrai nom Abdoulaye Dotti Diallo Marie, l'artiste Marie Diallo est une danseuse à la base et aujourd'hui elle compte parmi les rares voix féminines du Rap Hip Hop Nigerien.*
*En plus, elle est coach de Zumba, un programme de remise en forme qui mélange aerobic et fitness sur des rythmes et des choregraphies. Il faut surtout souligner l'engagement personnel de Marie Diallo à apporter une touche particulière à la musique Hip Hop, cela tient donc de son originalité et de sa détermination à représenter les femmes dans le Game et contribuer à faire vivre le rap et l'art en général au Niger.*


Cependant, dans le mouvement du Rap Nigerien il y a très peu de femmes et surtout celles de la generation de Marie Diallo ne sont pas représentatives, a t-elle relevé en affirmant que plusieurs jeunes qui se lancent dans l'art le font avec des legeretés: "Et J'ai remarqué vraiment que la gente feminine n'était pas du tout représentée et dans ma generation très peu de "rappeuse".

Beaucoup de jeunes aujourd'hui font de l'art, juste pour en faire."

Par conséquent elle invite tous ces jeunes qui sont épris d'art, à développer leurs connaissances, à se structurer, se professionnaliser à long terme, car l'art est toute une autre école.

Pour sa part, grace à la danse et la musique, elle a voyagé dans toutes les régions du pays et meme au dela des Frontières du Niger où elle fait des concerts, des show cases, des rencontres, participer à des competitions internationales, des workshops...Etc.

Ce qui m'a beaucoup touché, c'est cette diversité Culturelle, a t-elle souligné avant de noter ceci:

**"Il faut le vivre pour le comprendre car Voyager m'a procuré et a débloqué pour moi beaucoup d'inspirations. ça m'a permis de découvrir d'autres cultures, d'embrasser d'autres styles et des nouveaux techniques artistiques."**

Sur scene ce qui me touche chez le public, dit-elle, c'est sa manière de réceptionner cette énergie que je lui lance à travers la musique pour me la redonner encore plus. Ça c'est quelque chose que j'aime beaucoup chez le

public.

A notre question de savoir ce qu'elle pense de la musique Nigérienne, elle repliqua:

**"Moi personnellement Je trouve qu'il y a de la bonne vibe au Niger. Il y a un énorme potentiel mais je trouve qu'il y a encore un manque d'inspiration dans la musique moderne nigérienne car beaucoup de nos instruments traditionnels sont encore délaissés. L'on a tendance à voir toujours les mêmes instruments et les mêmes styles de prestations.**

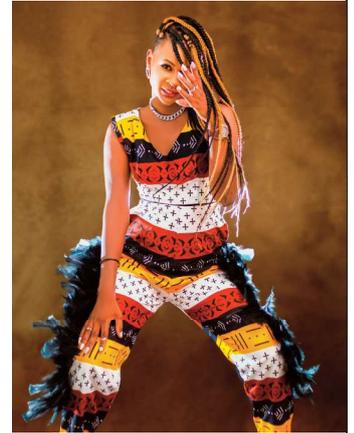
**Il faut que nous puissions dans nos propres racines si l'on veut enfin se démarquer pour que le monde entier reconnaisse incontestablement la musique moderne nigérienne et qu'on puisse s'imposer vaillamment sur la scène internationale."**

Notons que depuis l'avènement du coup d'Etat du 26 juillet 2023 au Niger, les artistes accompagnent la transition militaire avec la sortie des titres qui galvanisent les forces vives de la nation.

Elle aussi, Marie Diallo n'est pas laissée à la traîne, a t-elle fait savoir en ces termes:

**"Ma contribution dans la conquête de la souveraineté nationale du Niger commence par mon soutien engagé car le hip hop est un genre artistique engagé à la base;**

**Ce qui m'a permise de m'aligner dans ce combat en tant qu'artiste mais aussi en tant que citoyenne nigérienne qui adhère à ce mouvement patriotique. Ma contribution est aussi la sensibilisation des je-**



unes."

A notre sens, de tels talents qui sont des jeunes artistes et de surcroit des femmes battantes comme Marie Diallo méritent un sérieux accompagnement de l'Etat.

**Pour le moment Je n'ai pas bénéficié d'un appui direct de l'Etat, a t-elle indiqué en ajoutant que la plus grande attente d'un artiste est principalement un appui logistique.**

Surtout qu'il y a du potentiel mais il manque à ces artistes des moyens suffisants pour exercer à 100% leur métier.

L'artiste comme le scolaire a des besoins spécifiques tels que le besoin d'inspiration, d'expression, de communication, de progression, etc, a t-elle conclu.

Interview réalisée par  
Issa Moussa

**REPUBLIQUE DU NIGER  
REGION DE DOSSO**

DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

**APPEL A CANDIDATURE DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX DRP N° 002/2024/DREN/A/EP/PLN//DO/FCSE**

1. Le présent Avis d'appel à candidature s'inscrit dans l'exécution du Plan Prévisionnel annuel de passation des Marchés de la DREN/A/EP/PLN de Dosso approuvé par lettre N°461/MEF/DGCMPOB/DCOB/DASPPM en date du 23 Mai 2024.

2. La Direction Régionale l'Education Nationale de l'Enseignement Professionnel, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationale (DREN/A/EP/PLN) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivantes :

**Acquisition des kits d'hygiène menstruelle (GHM) au profit des meilleures filles de CM2 des écoles rurales à faible maintien scolaire.**

3. La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignements et de Prix telle que spécifiée à l'article 51 du code des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Le délai de livraison du marché est de : 15 jours

5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de Demande de Renseignements et de Prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de Cent mille (100 000) mille F CFA à La Direction Régionale l'Education Nationale de l'Enseignement Pro-

fessionnel, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationale de Dosso (DREN/A/EP/PLN), sise au Quartier Bagué Koira : les jours ouvrables, du lundi au jeudi, de 8 heures à 17 h 30 mn et le vendredi de 8 h à 13 h.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Direction Régionale de l'Education Nationale de l'Enseignement Professionnel, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationale de Dosso (DREN/A/EP/PLN) de Dosso, au plus tard le Lundi 08 juillet 2024 à 10 heures. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10 h 30 mn dans la salle de réunion de la DREN/A/EP/PLN). Les offres déposées après la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres ne seront pas acceptées.

7. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 90 Jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 11.1 des DPDRP.

8. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaitent y assister.

Dosso, le 24 juin 2024  
Le Directeur Régional  
AWALY BARMOU

**Mission de sensibilisation des populations du département de Dosso : Le Préfet madame Ousseini Ouma Tambari a échangé avec la communauté sur la Paix, la Sécurité et la Cohésion sociale**

Fidèle à sa mission régaliennne de veiller à la libre circulation des personnes et de leurs biens dans son entité administrative, madame Ousseini Ouma Tambari, le Préfet du département de Dosso a conduit une mission d'informations et de sensibilisation des populations sur la paix, la sécurité et la cohésion sociale, du 20 au 23 Juin 2024.

Ont aussi pris part à cette mission les membres du conseil départemental de sécurité et des chefs des services techniques départementaux qui, à chaque étape de la mission, se sont entretenus avec les populations sur des questions de la vie sociale dont entre autres la lutte contre le trafic des hydrocarbures et des stupéfiants, les conflits liés au foncier, l'accès aux pièces d'état civil, la prévention des incendies ménagers et des inondations.

Il faut surtout saluer la bonne perception de la population quant aux différentes thématiques car les échanges avec les communautés se sont avérés prometteurs incluant leur ferme en-


**Madame Ousseini Ouma Tambari, Préfet de Dosso**

gagement à collaborer avec les autorités et les forces de défense et de sécurité.

Pour Madame Ousseini Ouma Tambari, le Préfet du département de Dosso, le contact a été bénéfique car partout les échanges ont été riches avec les hommes, femmes et jeunes qui se sont exprimés librement et qui ont pris acte du message fort du Gouvernement.

Le moment n'est plus au conflit entre agriculteurs et éleveurs si chaque partie se limite à sa sphère de compétence, a-t-elle expliqué en clarifiant que les couloirs de passage des animaux ne doivent pas être semés par les agriculteurs.

Abordant la question des inondations l'agent du service départemental de la protection civile a attiré l'attention des populations sur certaines zones à

risques qu'il faut éviter en cas de fortes précipitations. Il a aussi sensibilisé les femmes sur comment prévenir les incendies ménagers.

Aussi, cette mission a été mise à profit pour débattre de la problématique de la consommation des stupéfiants par les jeunes.

Ces produits nocifs dont le trafic est strictement interdit par la loi ont des conséquences nefastes sur le comportement des consommateurs qui sont majoritairement des jeunes censés soutenir leurs familles et qui, à la longue, ne pourraient plus servir de bras valides pour la communauté, a dit Madame Ousseini Ouma Tambari.

Notons aussi que la directrice départementale de l'Etat de Dosso était de la partie. Elle a ainsi parlé de l'impérieuse nécessité de se faire établir les pièces d'état civil à savoir l'extrait de

naissance, l'acte de mariage ou de décès en indiquant les services de proximité et mêmes ceux qui se trouvent à l'étranger peuvent bien s'en procurer au niveau des représentations du Niger.

Mêmes les motos doivent avoir quelques pièces essentielles, notamment les papiers de mise en circulation de la Douane, a expliqué l'agent des Douanes de Dosso.

Celui-ci a informé l'opinion de la promotion en cours qui permet de se mettre en règle à un cout amoindri de 25.000 francs.

En somme, il faut noter que cette mission d'informations et de sensibilisation a été fort appréciée par les populations du département de Dosso qui ont formulé leur profonde gratitude aux plus hautes autorités du pays pour les efforts déployés dans le cadre de la consolidation de la paix et de la sécurité.

Issa Moussa


**Quand la Base Régionale AREN DOSSO réussit dans la récupération des terres et leur ensemencement au niveau des grandes aires de pâturage**


L'Association pour la rédynamisation de l'Élevage au Niger AREN à travers sa base régionale de Dosso multiplie les bonnes oeuvres pour l'épanouissement des populations du monde rural en general et des agropasteurs en particulier. avec une couverture régionale et une représentation effective dans toutes les 43 communes de la région, les activités que mène la base régionale AREN de Dosso se resument à la mise en oeuvre des plans de développement local qui sont soutenus par les services techniques déconcentrés et décentralisés et qui sont accompagnés par des partenaires techniques et financiers.

A batons rompus avec l'Administrateur de la base régionale AREN de Dosso, Monsieur Oumarou Boubacar dit Farouk, nous apprenons sur l'engagement de cette société civile pastorale à accompagner les politiques de l'Etat

pour une meilleure cohabitation pacifique entre éleveurs et agriculteurs.

En effet, hormis sa mission régaliennne de sensibilisation des agropasteurs pour la paix et la sécurité, il faut noter que la base régionale AREN de Dosso a lancé des activités de recuperation de terre pour contribuer à la disponibilité et l'opérationnalité des aires de Pâturage dans la région de Dosso.

C'est ainsi qu'elle a lancé la recuperation de 50 hectares de terre dans l'aire de pâturage de Kiada (Sakari) dans la commune rurale de TIBIRI pour un montant de dix millions huit cent soixante trois mille neuf cent quatre Vingt dix huit (10 863 998) francs CFA.

Aussi, au niveau de l'aire de pâturage de komabangou dans la commune rurale de Falmey, l'AREN investit un montant de neuf millions cinquante huit mille cinq cent quatre Vingt quatorze (9 058 594) francs CFA.


**Monsieur Oumarou Boubacar Administrateur de la base régionale AREN de Dosso**

Sur l'aire de Kara, elle conduit une opération de labour et d'ensemencement de 55 hectares pour un montant de 7 806 736 F et pour Site de Koubangou Batouré c'est un montant de 17 333 333F qui est prévu au profit de 520 bénéficiaires pour la recuperation de 80 hectares de terre et 25 040 ouvrages dont 400 kilogrammes de semences à savoir 100 kg Andropogon gayanus et 300 kg de Pennisetum pedicellatum.

Issa Moussa

**NIGER TIMES**  
 Hebdomadaire Nigérien d'Informations Générales et d'Analyses  
**Siège Social:**  
 Dosso à 20 mètres de l'Arène de lutte en allant vers Filin Banza  
**Tél: 20 650 990/ 98 82 92 82**

**Email:**  
**nigertimes.rockefeller-party@gmail.com**  
 Sous bureau de Niamey  
 Quartier Sonni entre le rond point Pain Doré et la Station Total  
**Siteweb:**

[www.nigertimes.org](http://www.nigertimes.org)  
**Directeur de Publication**  
 ISSA MOUSSA  
**Comité de Rédaction**

Mahamadou Salaou  
 Hamidou Saley Mouhamed  
 Mounkaila Amadou  
 Abdoul-Aziz Idé  
 Issa Moussa

**Tirage :**  
 1000 exemplaires

**à l'Imprimerie du Groupe ANDI SERVICES Niamey Niger**



SYNDICAT AUTONOME DES

MAGISTRATS DU NIGER

**DECLARATION DE PRESSE DU BEN SAMAN ce 24 juin 2024, après analyse des récents événements survenus à Konni et à Tillabéry**

Le Bureau Exécutif National du Syndicat Autonome des Magistrats du Niger (BEN/SAMAN) réuni en session extraordinaire ce jour 24 juin 2024, en vue d'analyser les événements survenus à Konni et Tillabéry, fait la déclaration dont la teneur suit : Le BEN SAMAN a appris avec consternation le gangstérisme de certains agents subalternes de la police nationale, des autorités administratives et des officiers de police judiciaire à Konni et à Tillabéry.

**De quoi s'agit-il ?**

Pour le cas de Konni : Le 23 mai 2024, les membres du comité de vigilance de Konni faisaient irruption dans une propriété privée pour interpellier nuitamment un présumé trafiquant de drogue. Malheureusement, cette intervention s'est soldée par la mort subite d'une personne victime des coups et blessures volontaires.

Informé de tels faits, qui au demeurant sont de nature à troubler gravement l'ordre public, le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance (TGI) de cette ville a, conformément à la loi, instruit les officiers de police judiciaire d'ouvrir une enquête préliminaire pour faire toute la lumière sur cette affaire. Contre toute attente, le préfet dudit département s'opposa délibérément à cette procédure judiciaire, en donnant une contre instruction aux OPJ déjà saisis à qui il demanda de désobéir à cette autorité judiciaire et ce, notwithstanding la plainte des parents de la victime.

Le BEN SAMAN, dès sa saisine, a immédiatement initié une réunion avec le ministre en charge de la justice pour lui faire part de sa protestation.

Le ministre de la justice, magistrat de son état, touché par la gravité de cette énième immixtion dont le pouvoir judiciaire fait l'objet, a rassuré le BEN SAMAN d'être en contact avec son homologue de l'intérieur tout en promettant un dénouement heureux et rapide de cette crise.



C'est dans l'attente de cet hypothétique dénouement promis par le ministre de la justice qu'était intervenue la goutte d'eau qui a fait déborder le vase à travers la survenance, à Tillabéry d'un autre cas plus rocambolesque et inqualifiable.

En effet, le 10 juin 2024, lors d'un contrôle de routine opéré à l'entrée de cette ville par les éléments de la police nationale, un échange verbal banal a opposé un magistrat en service au tribunal de grande instance de ladite ville, à un des policiers en faction. Comme une mise en scène savamment planifiée et en violation de toutes les règles d'éthique et de déontologie de la police nationale, le chef de poste, qui devait jouer en pareille circonstance à l'apaisement, a instruit ses subordonnés d'interpellier manu militari le magistrat en question en le menottant et en le molestant avant de le conduire à la direction régionale de la police nationale de cette localité, le tout sur fond d'humiliation et provocation de toutes sortes.

Touché dans son amour propre, le magistrat, victime de cette humiliation sans précédent dans l'histoire de la magistrature nigérienne, déposa

plainte contre ses bourreaux.

Sur instruction du Procureur de la République près le TGI de Tillabéry, une enquête judiciaire fut ouverte par la Brigade de gendarmerie territoriale de ladite localité. Ce qui a conduit à l'interpellation et à la garde à vue des mis en cause. A la grande surprise du Procureur de la République, il fut informé nuitamment par l'officier en charge de l'enquête, de la levée de la mesure de garde à vue et de la libération des mis en cause sur instruction de sa hiérarchie militaire.

Au vu de tout ce qui précède, le BEN SAMAN, outré et scandalisé par l'ampleur de ces comportements médiévaux qu'il croyait révolus à jamais :

1. Condamne avec la dernière énergie tous ces agissements outranciers intentés contre le pouvoir judiciaire nigérien, d'où qu'ils viennent ;
2. Condamne également la propension à banaliser le pouvoir judiciaire et les magistrats avec la caution du CNSP ;
3. Exige des autorités actuelles, l'arrêt immédiat de toute sorte d'empiètement dans les attributions du pouvoir judiciaire ;
4. Exige l'ouverture sans délai d'une enquête judiciaire sur les faits sur-

venus à Konni le 23 mai 2024 ;

5. Rappelle au CNSP que les hommes passent, mais que l'institution judiciaire demeurera jusqu'à la fin des temps ;

6. Rappelle aux officiers de police judiciaire leur serment d'agir partout et en tout lieu comme des fidèles et loyaux serviteurs de la loi et que l'exécution d'un ordre manquement illégal les expose à des sanctions pénales et disciplinaires ;

7. Demande aux Procureurs Généraux près les Cours d'Appel d'engager désormais la procédure de déchéance de la qualité d'OPJ des officiers de police judiciaire qui désobéiront aux instructions des Procureurs de la République ;

8. Appelle ses militantes et militants à rester sereins et à ne céder à aucune forme de chantage ou d'intimidation d'où qu'elles viennent comme à l'accoutumée, car convaincus que la seule force qui vaille est celle de la loi ;

**Vive le Niger !  
Vive le SAMAN !**

**En avant pour une justice indépendante, saine et efficace.**

Niamey, le 24 juin 2024

Pour le BEN/ SAMAN,

**Championnat de super league du Niger: l'AS FAN bat le TPC de Dosso à Domicile sur un score de 2 buts à 1**

Dans l'après midi du Dimanche 23 juin 2024, au stade régional de Dosso, s'est joué un match de football entre l'AS FAN de Niamey et le Tagour Provincial Club TPC de Dosso.

Cette partie, qui marque le prochain couronnement du championnat de super league et le championnat national du Niger, a été soldée par la victoire de l'AS FAN sur un score de deux (2) buts à un (1).

Il faut noter que le match a drainé du monde fou au stade dont les supporters des deux camps et plusieurs jeunes amoureux du ballon rond. L'ambiance était à son comble.

A la première mi temps, c'est l'AS FAN qui ouvre le score à la trente sixième minute menant le jeu.

Puis l'AS FAN marqua son deuxième but en debut de la deuxième mi temps suscitant du coup le réveil des joueurs de TPS sur la défensive.

Ces derniers ont marqué leur but à 17 h59 et n'ont de cesse manqué d'occasion à mener le match mais sans pou-



SOULEY SANI Coach de l'AS FAN

voir marquer un autre. Quelques minutes plus tard l'arbitre a sifflé la fin de la partie, soit deux buts pour l'AS FAN qui gagne trois points et un but pour le TPC de Dosso. Au micro de NIGER TIMES, le Coach



Coach Mamoudou Yacouba du TPC de Dosso

de l'AS FAN SOULEY SANI félicite les joueurs qui ont contribué à l'attente de leur objectif, gagner 3 points pour pouvoir se maintenir dans sa position. Il ajoute que les joueurs se sont donnés et ont suivi ses consignes à la lettre. Enfin, il a apprécié l'équipe de TPC

qui, selon lui, a des bons joueurs mais qui doivent intensifier les entraînements pour se maintenir à la super league en gagnant évidemment les deux prochains matches.

Quant au Coach Mamoudou Yacouba du TPC de Dosso, il declare que son équipe a été confrontée à un problème d'effectif car seuls 16 joueurs ont été appuyés pour ce match.

Quand meme ses joueurs ont respecté les consignes.

Il espère que son équipe redoublera d'efforts car il y a encore deux autres matches à jouer et qui, lorsqu'elle les gagne, lui permettra de rester dans l'élite du football.

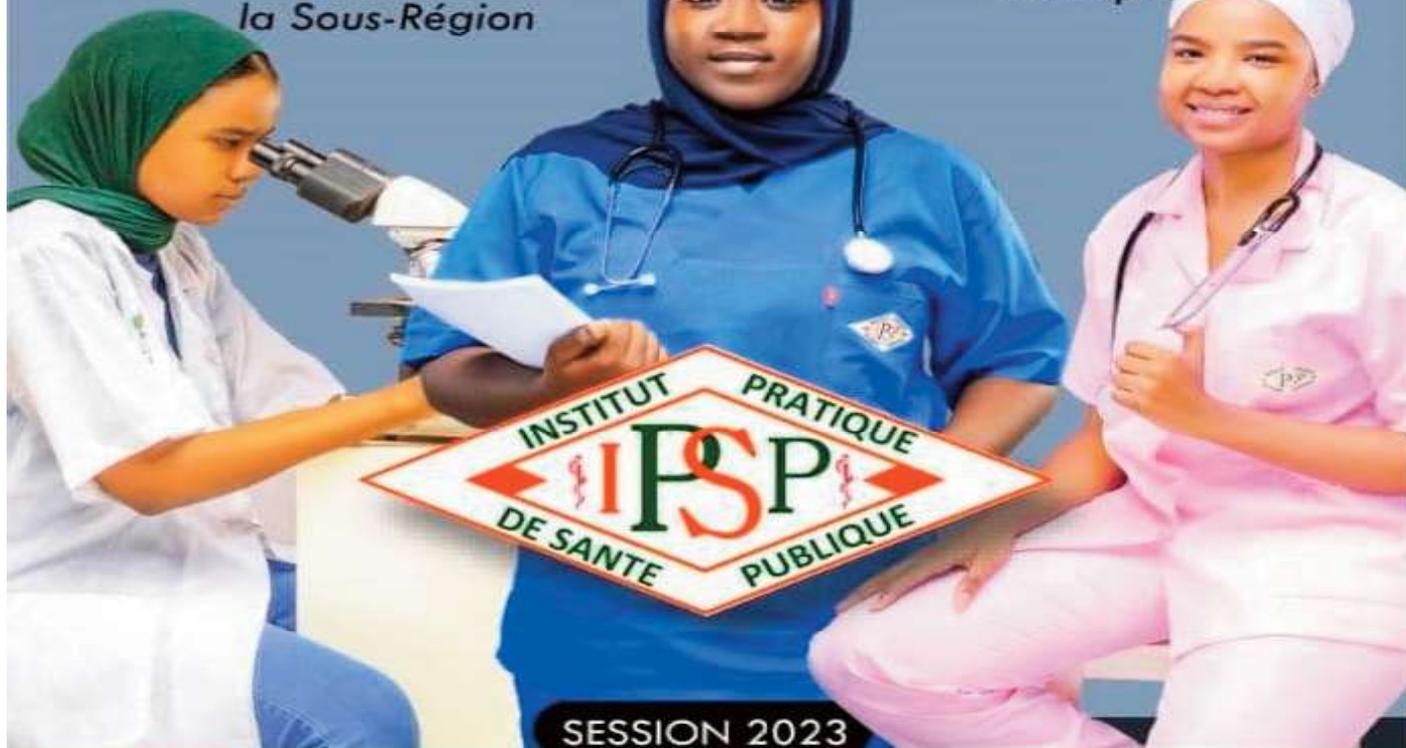
Le prochain match se jouera à Dosso contre le Sahel Sporting Club.

Pour conclure, il souhaite une bonne chance à l'équipe de l'AS FAN qui est classée deuxième.

Issa Moussa

**1<sup>ère</sup>**  
Ecole Privée de Formation  
en Santé au Niger et dans  
la Sous-Région

La seule école doublement  
certifiée ISO dans toute  
l'Afrique



SESSION 2023

**RESULTATS DE L'EXAMEN UNIQUE DE CERTIFICATION EN SANTE**

IPSP AGADEZ	IPSP MARADI	IPSP KONNI	IPSP NIAMEY
LSI = 100%	LSI = 94,11%	LSI = 94%	LSI = 96,21%
LSO = 100%	LSO = 100%	LSO = 64%	LSO = 97,33%
ASB = 90,62%	ASB = 86,94%	ASB = 94%	LBM = 100%
<b>TOTAL : 94,33%</b>	<b>TOTAL : 91,17%</b>	<b>TOTAL : 80,40%</b>	<b>TOTAL : 87,88%</b>

*A l'IPSP, nous ne nous contentons pas d'être bons, mais d'être les meilleurs !!!*

**Le FER pour un financement pérenne de l'entretien routier**



Le Fonds d'Entretien Routier est un Etablissement Public de Financement de 2<sup>e</sup> génération créée par la loi 2017-37 du 22 mai 2017, modifiée et complétée par l'ordonnance 2019-02 du 15 février 2019.

Le FER a en charge la mobilisation des

ressources destinées à financer l'entretien routier.

A travers ces diverses missions :

- Collecter, suivre et mobiliser les ressources pour le financement de l'entretien routier ;
- Assurer le financement des programmes de protection du patrimoine routier national et d'entretiens courants et périodiques du réseau routier national ;
- Assurer exceptionnellement le financement des travaux dits d'urgence qui peuvent subvenir à la suite d'un cataclysme ou d'un accident ;
- Contribuer au financement de l'entretien des voiries urbaines et des pistes rurales.

Conformément à la loi de sa création, le fonds d'entretien routier finance les activités de certaines structures nées de la réforme du secteur de l'entretien routier appelées les organismes bénéficiaires du financement du FER à savoir :

l'Entretien Routier (AMODER) qui a en charge la mise en œuvre des programmes de l'entretien routier établis par le ministère de l'équipement.

- L'Agence Nigérienne de la Sécurité Routière (ANISER) qui a en charge la vulgarisation de la politique nationale de la sécurité routière à travers des sensibilisations sur le respect du code de la route.

- La Cellule d'Audit Courant de l'Entretien Routier (CACER) s'assure de l'audit technique et financier ainsi que le contrôle du financement du FER.

